



Des mesures de simplification de la gestion des ressources humaines dans la fonction publique d'État

La circulaire de la DGAFP du 4 octobre 2023 présente une première série de mesures visant à simplifier la gestion des ressources humaines. Elle est adressée aux secrétaires généraux et DRH des différents ministères. Elle propose les simplifications suivantes :

- La suppression de l'acte portant placement en congé de maladie ordinaire à plein traitement pour les agents;
- La production d'un certificat collectif d'installation en lieu et place du procès-verbal d'installation (PVI) ;
- L'allègement de la procédure d'information des agents concernant les avancements d'échelon;
- La simplification de la procédure de paiement de l'indemnité télétravail

[Voir la circulaire](#)

Les services de l'Etat sur le territoire des Pays de la Loire sont invités à nous faire remonter les modalités définies par leurs ministères sur la mise en œuvre concrète de ces décisions interministérielles.

Formation à la Transition Ecologique des Hauts fonctionnaires

La Première ministre a fait de la planification écologique une priorité nationale afin de répondre aux défis climatiques et écologiques cruciaux.

Dans ce cadre, un plan de formation à la transition écologique de l'ensemble des agents de la fonction publique est déployé, avec un caractère obligatoire de suivi de l'ensemble de ces modules. Les hauts fonctionnaires seront formés d'ici la fin 2024, puis l'ensemble des agents d'ici la fin 2027.

Ce plan ambitionne de donner les clés de compréhension des mécanismes du changement climatique et de transitions à opérer, afin de soutenir la politique de transformation de l'action publique.

Il est composé de plusieurs modules chronologiques, dont les prestataires ont été notifiés dans le cadre d'un marché public national :

- 2 ateliers interactifs de sensibilisation aux crises écologiques et aux leviers d'action mobilisables, animés par des prestataires désignés par un marché interministériel (Nicomak et Inventons nos vies bas carbone);
- des conférences scientifiques organisées par le CNRS ;
- des visites apprenantes sur le terrain ;
- un atelier de restitution et d'échanges pour définir un plan d'action.

Les référents des ministères de la région, la PFRH et le SGCD44 sont en charge de la mise en œuvre de ces formations pour les hauts fonctionnaires de leurs périmètres.

La PFRH des Pays de la Loire organise les premiers ateliers les 30 novembre et 21 décembre à destination du corps préfectoral.



En parallèle, la PFRH propose aux agents de participer à un atelier fresque du climat le mardi 14 novembre ou de devenir fresqueur en se formant à l'animation d'ateliers fresque le mardi 5 décembre.

➤ Plus d'infos et s'inscrire, cliquer sur l'image

La PFRH présente au forum de l'évolution professionnelle du CLEFOP 49 centre

La PFRH participera le 7 novembre 2023 au forum de l'évolution professionnelle organisé par les acteurs de l'Emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CLEFOP) du territoire 49 Centre.

A leurs côtés, nous renseignerons les publics intéressés par un projet d'évolution professionnelle, une montée en compétences, un changement de métier, une création d'entreprise, ou engagés dans un parcours de reconversion.



Forum : centre Athlétis - Les ponts de Cé de 12h à 18h30.

Le Mois de l'Innovation Publique (MIP) 2023 : demandez le programme !

La PFRH, membre d'Etat'LIN, le lab d'innovation publique de l'Etat en région des Pays de la Loire, propose comme chaque année, des actions innovantes pendant le mois de l'innovation publique : formation dédiée aux délégués de protection des données, webinaire pour comprendre l'impact de l'Intelligence artificielle sur les RH ou encore réalisation d'une fresque du climat... Il y en a pour tous !

[Voir le programme](#)



Ils contribuent à la feuille de route RH de l'État en Pays de la Loire

Attractivité/embarquement : les nouveaux arrivants en Loire-Atlantique ont la parole !

Rendre plus attractif le département et la métropole nantaise est une préoccupation majeure de l'ATE (Administration Territoriale de l'Etat) en Loire-Atlantique, qui souhaite attirer de nouveaux agents. Dans ce cadre, un atelier a été animé par la PFRH et le SGCD 44 avec des nouveaux arrivants du périmètre MI en 2023 (SGAR, préfecture, SGCD, DDI).

Grâce aux échanges riches, un bilan a pu être dressé quant à la qualité de leur accueil. Afin d'améliorer « l'expérience agent », ils ont été invités à partager leurs attentes et besoins prioritaires, afin de déterminer de nouveaux chantiers à engager.

Trois priorités ont émergé de l'atelier et des échanges : le logement, la santé et la petite enfance.

Contact SGCD 44 : ludovic.de-rive@loire-atlantique.gouv.fr



La DIRM réfléchit à sa marque-employeur

Les travaux du collectif des cadres de la Direction interministérielle de la mer Nord Atlantique Manche Ouest (DIRM NAMO) menés lors d'un séminaire ce mois d'octobre, ont porté sur la question de l'attractivité des métiers et des missions de cette dernière.

Après trois séquences destinées à faire état de l'avancement des réflexions en la matière (travaux de la DGAMPA* sur les métiers de la mer, portage par la PFRH de la feuille de route RH territoriale de l'Etat et de ses outils concrets à destination des managers, réalisation collaborative d'une marque-employeur par la DIRO), et des interviews filmées des nouveaux arrivants, **les cadres de la DIRM ont pu, en ateliers, réfléchir aux éléments constitutifs d'une marque employeur DIRM NAMO notamment à partir d'un socle de valeurs partagées et d'une culture commune.**

Un beau challenge pour ce service dont l'éventail des métiers et missions est très large et héritier de cultures professionnelles distinctes. Un bel exemple inspirant dont les travaux pourraient être présentés en atelier lors d'un comité des DRH de l'Etat en 2024 !

Contact : sophie.roux@developpement-durable.gouv.fr

*DGAMPA = Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture

